

393/ 268

Musée. Royal.

Bruxelles.

Monsieur

Veuillez remettre au porteur, le tableau
de Hercule et Omphale.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance
de mes sentiments de considération

Jacques Bouché

J. Decoeur

106 Av. de l'Ormeau

5393/68.

Bruxelles, le 11 novembre 1921.

*faut-il
nouveau
rappel ?*

Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir, le plutôt possible, faire retirer dans nos locaux le tableau "Hercule et Omphale" attribué à Rubens que vous avez soumis à l'examen de la Commission directrice. La décision, défavorable au prêt proposé, vous a été communiquée par notre lettre du 25 octobre dernier.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur DE COEN,
106 avenue de l'Armée,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 5 novembre 1921.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 novembre. La composition d' "Hercule et Omphale" pouvant intéresser les étudiants d'art qui fréquentent notre Bibliothèque, je vous engage à en déposer ici la photographie; elle prendra place dans nos archives. Mais quant au tableau lui-même, je vous serais obligé de bien vouloir le faire retirer sans retard de nos salles de réserves actuellement fort encombrées.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur DE COEN,
106 avenue de l'Armée,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 25 octobre 1921.

Monsieur,

La Commission directrice et administrative, en sa séance d'hier, a émis un avis défavorable à l'entrée au Musée, à titre de prêt, du tableau "Hercule et Omphale" attribué à Rubens que vous avez soumis à son examen. Elle estime que cette oeuvre d'école ne saurait être placée dans nos salles, à côté des chefs-d'oeuvre incontestés, et ne présenterait aucun intérêt pour l'enseignement du public.

Je vous prie de croire à tous mes regrets, et d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur DE COEN,
106 avenue de l'armée,
BRUXELLES.

Le 30 novembre 1921.

à Monsieur Pierre Sevaert,
Conservateur des Musées Royaux.

Monsieur,

Vos lettres des 25 oct. et 11 nov. me
sont parvenues à l'étranger.

N'ayant pas les documents sous
la main, je n'ai pu y répondre
plus tôt.

Je ne veux pas discuter la décision
qu'a prise la commission directrice
et administrative concernant
le tableau Hércule et Omphale,
mais vous me permettrez cependant
de vous faire remarquer que je
ne puis partager son opinion,

2/ Ceci pour des raisons que j'aurai l'occasion de développer ultérieurement.

Cependant si, réellement, il s'agit d'une œuvre d'école, comme l'admet la Commission, nous aurions donc un maître en dehors de son atelier qui s'est assimilé la manière de Rubens au point de tromper les yeux les plus avertis en matière d'art auxquels le tableau a appartenu par le passé et également à ceux qui actuellement ont vu le tableau et qui n'ont pu l'attribuer à un autre maître.

Au point de vue de l'histoire des Maîtres Flamands du XVII^e siècle, ce tableau serait donc d'un enseignement des plus précieux, et arriver à en déterminer exactement l'auteur me paraît du plus haut intérêt car il permettrait

31

de restituer à ce maître si mal
mal de tableaux qui sont
aujourd'hui données à Rubens.

Mon seul désir est de restituer
à chaque maître ses œuvres, et
j'espère que si vous avez quelques
suggestions à faire, vous serez
assez aimable pour me les
communiquer. Je vous en serais
infinitement reconnaissant.

Veillez agréer, Monsieur
Pierre Sedwyl, l'assurance de
mes sentiments les plus distin-
gués.

Le meurtre

J. Devoen

106 Ar. de l'Armée.